

Le 27 janvier 2005

## Législation en matière de blanchiment d'argent

La Standard Life s'est engagée à respecter les normes d'intégrité les plus rigoureuses dans l'exercice de ses activités en tant qu'institution financière réglementée faisant affaires au Canada. Le blanchiment d'argent est l'activité qui consiste à transférer sur le marché des sommes provenant d'activités criminelles dans le but d'en dissimuler la provenance illicite. Comme professionnel de l'assurance, vous devez vous conformer aux exigences de la législation et signaler toute transaction que vous soupçonnez être reliée au blanchiment d'argent ou au financement d'une activité terroriste.

De plus, avant de soumettre une proposition à la Standard Life, vous devez vérifier l'identité du titulaire, du proposant et de la personne réglant les primes. Vous pouvez utiliser divers documents pour vérifier l'identité d'un client ou d'une entreprise. Vous obtiendrez la liste de ces documents dans le [Forum du producteur](#), qui a été mis à jour pour vous aider à respecter les récentes exigences législatives. Vous pouvez aussi consulter nos [Lignes directrices - affaires nouvelles](#) de janvier 2005.

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada ([CANAFE](#)) est un organisme fédéral autonome et indépendant dont le mandat consiste à lutter contre le blanchiment d'argent. Le CANAFE effectue des vérifications auprès des entreprises et des particuliers, incluant les courtiers, afin d'assurer que les obligations aidant à prévenir et à détecter le blanchiment d'argent sont respectées. Le CANAFE a publié des [exigences législatives](#) qui s'adressent aux sociétés d'assurance vie, aux courtiers et aux agents indépendants afin de vous aider à vous conformer à la législation.

Nos clients et nos intermédiaires doivent être convaincus que la Standard Life gère ses affaires conformément aux règlements en vigueur, incluant ceux concernant le blanchiment d'argent. C'est pourquoi nous développons du matériel qui aide nos intermédiaires à comprendre et à mettre en application les exigences législatives reliées au blanchiment d'argent. Nous vous invitons à visiter le [Forum du producteur](#) ou le site du [CANAFE](#) pour en savoir plus.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos du blanchiment d'argent, vous pouvez aussi communiquer avec votre bureau de vente.

\*\*\*\*\*